

# Faire front commun face à la Suisse

L'image est peut-être un peu forte mais sur le marché de l'emploi dans les Trois frontières, il y a d'un côté la Suisse, le fameux Eldorado avec ses salaires attractifs, souvent le choix numéro 1 des travailleurs frontaliers, et de l'autre côté l'Allemagne et la France qui se partagent les miettes du gâteau.

La situation n'est pas nouvelle, mais ces dernières années, les acteurs de l'emploi côté français et allemand ont décidé de prendre le problème à bras-le-corps, de donner un bon gros coup de pied dans la fourmilière pour rebattre les cartes.

## Des événements transfrontaliers réguliers

Alors, certes, tout ne changera pas du jour au lendemain, mais le rapprochement entre Pôle emploi à Saint-Louis et l'Arbeitsagentur à Lörrach a le mérite de faire avancer les choses en offrant de nouvelles opportunités aux demandeurs d'emploi. Plusieurs job-dating transfrontaliers, à l'image de celui d'hier sur les métiers du commerce (lire ci-dessus) sont organisés, ainsi que des campagnes de recrute-



Pôle emploi Saint-Louis et l'Arbeitsagentur de Lörrach proposaient un job-dating transfrontalier sur les métiers du commerce en Allemagne, avec la présence de recruteurs allemands au centre socioculturel de Saint-Louis.

ment pour des entreprises allemandes, par le biais du SPT (Service de placement transfrontalier) de Pôle emploi. « Des liens se sont créés, confirme Andreas Finke, directeur de l'Arbeitsagentur de Lörrach, l'équivalent de Pôle emploi côté allemand. Et ça va

encore progresser. Ce n'est que le début d'une coopération très régulière. » Franck Cordier, directeur de Pôle emploi à Saint-Louis confirme que « ce type d'événements transfrontalier à destination des demandeurs d'emploi va encore se développer », et cite en

exemple un prochain job-dating sur les métiers de l'industrie ou une journée consacrée à l'emploi senior, à laquelle l'Arbeitsagentur sera associée. « Cette ouverture qui existe en Allemagne et en France sur l'emploi des seniors fait partie des atouts qui nous différencient de la Suisse », met en évidence Franck Cordier.

## D'autres atouts que le salaire

Car s'il est impossible pour les deux pays de s'aligner sur les salaires de nos voisins helvètes, ils ont d'autres atouts à faire valoir, comme l'explique Andreas Finke : « En Allemagne, nos salariés disposent d'une protection au niveau de leur contrat de travail, on ne peut pas les licencier quand bon nous semble, les prestations sociales sont meilleures et nous bénéficions de conventions collectives. Les salariés ont aussi droit à plus de congés payés et font des semaines de 40 heures et non pas 48 heures. Il y a aussi de meilleures possibilités d'évolution. » Et des salaires qui, bien que moins élevés qu'en Suisse, restent plus que corrects par rapport à la France. Comptez ainsi 2700 € (salaire moyen) pour un poste dans le secteur de commerce. ■